



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 8199

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la souffrance du peuple lao-hmong, en Thaïlande, qui a pu s'échapper de la jungle laotienne dans l'espoir de fuir les persécutions dont il était victime. Leur situation s'avère très inquiétante car il semble que des accords entre les autorités thaïlandaises et laotiennes prévoient le rapatriement forcé de ces 8 000 personnes vers le Laos. Par ailleurs, l'armée gouvernementale laotienne leur interdit tout contact avec les nombreuses organisations soucieuses de leur venir en aide et notamment de leur permettre d'obtenir le statut de réfugiés. Aussi, il demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend mettre en oeuvre et les actes diplomatiques qu'elle entend prendre pour secourir ces populations victimes.

Texte de la réponse

La situation de la population hmong est en effet préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande, où un nombre important de Hmongs ont trouvé refuge. À titre national ou dans le cadre européen, la France a, à plusieurs reprises, invité les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des droits de la personne. Ce sujet ne manque pas d'être abordé à chaque rencontre de haut niveau, par exemple, lors de l'entretien du secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie avec le ministre laotien de la sécurité publique au début du mois de septembre. Pour sa part, l'Union européenne a récemment invité la Thaïlande à coopérer avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question hmong ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8199

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6418

Réponse publiée le : 4 décembre 2007, page 7652